

1. Intitulé du certificat**Diplôme de Chef d'Entreprise X57 Gestionnaire en communication multimédia**⁽¹⁾ dans la langue d'origine**2. Traduction de l'intitulé du certificat****Manager in multimedia communicatie (NL)****Manager in multimedia-Kommunikation (DE)****Manager in multimedia communication (EN)**⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.**3. Eléments de compétences acquis**

Le Gestionnaire en communication multimédia est un spécialiste des outils graphiques sur ordinateur et possède une connaissance solide de l'environnement informatique et écologique dans le cadre green IT.

Il sait créer le style et la forme adaptés au produit ou service à réaliser. Il a une bonne maîtrise de la pratique du multimédia et du processus de fabrication de supports multimédias en ligne.

Il connaît la fonctionnalité, les langages à balises, les techniques et l'organisation sémantique des contenus WEB, les acronymes (URL, http, CSS,...), gère les éléments graphiques tels qu'illustrations, iconographies, montages photos, bannières publicitaires, animations interactives.

Ses fonctions principales sont la fonction d'intégrateur et la fonction de monteur.

Il pratique une maintenance de qualité, une actualisation en fonction de nouveaux critères, un nettoyage (liens morts), gère les autorisations et est le gardien des accès.

Sa fonction de gestionnaire de projet l'oblige à jouer un rôle dans le choix des ressources humaines et matérielles de la fabrication des produits. Il est responsable des délais prévus à l'agenda et de la bonne exécution des différentes tâches du projet multimédia.

Le titulaire du certificat est capable de :

- Manager de projet IT : veille technologique et intelligence économique, gestion d'un projet informatique, animation d'une équipe
- Conceptualiser des produits multimédias : programmation avec des langages simples multimédias, gestion d'une base de données, exploitation des logiciels orientés PAO et WEB, intégration des éléments multimédias
- Gérer des supports multimédias : exploitation des supports de distribution et WEB, réalisation des démarches d'hébergement, maintenance de produits multimédias
- Implémenter des applications multimédias : analyse des besoins et des cahiers des charges de produits et services multimédias simples, réalisation de la structuration de produits et de services multimédias définis, implémentation des applications Open Source, compréhension des spécificités du WEB 2.0

En outre, le titulaire du certificat a fait preuve de ses compétences en gestion conformément à la Loi-programme du 10 février 1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante (MB 21.02.1998)

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Gestionnaire en communication multimédia

⁽¹⁾ Rubrique facultative**⁽¹⁾ Note explicative**

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site <http://europass.cedefop.eu.int>

© Communautés européennes 2002

5. Base officielle du certificat

Nom et statut de l'organisme certificateur		Nom et statut de l'autorité nationale/régionale responsable du référent du certificat
IFAPME (organisme d'intérêt public) Place Albert 1er, 31 6000 Charleroi Belgique Tél : 071/ 23 22 22 Fax : 071/23 22 23 www.ifapme.be	Commission communautaire française Service Formation PME Rue des Palais 42 1030 Bruxelles Belgique 02/800.80.00 www.cocof.irisnet.be	Commission communautaire française Rue des Palais, 42 1030 Bruxelles Gouvernement wallon Rue Mazy, 25-27 5100 Namur
Niveau (national ou international) du certificat		Système de notation / conditions d'octroi
		50 % dans chacune des matières pour les cours de gestion et les cours de pratique professionnelle 60 % pour l'examen C (épreuve intégrée)
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation		Accords internationaux
Base légale		
- Arrêtés du Collège de la Commission communautaire française et du Gouvernement wallon relatifs aux cours de formation dans la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, 20 juillet & 31 août 2000 - Arrêtés du Collège de la Commission communautaire française et du Gouvernement wallon relatifs à l'évaluation continue et aux examens dans la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, 20 juillet & 31 août 2000 - Décret portant assentiment à l'accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française du 15 janvier 2009 -Loi-programme du 10 février 1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante (fixant les cours de gestion)		

6. Modes d'accès au certificat officiellement reconnus

Description de la formation professionnelle suivie	Part du volume total de la formation en centre (%)	Durée totale de la formation
Formation de chef d'entreprise sous convention de stage IFAPME	20% en centre de formation 80% en entreprise	1 année
Formation de Chef d'entreprise dont la pratique est suffisamment appréhendée par les cours	100% en centre de formation	1 année
Niveau d'entrée requis		
- avoir atteint l'âge de 18 ans. - soit être porteur d'un diplôme IFAPME d'Infographiste ou Concepteur de produits multimédias - soit être porteur : d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur technique de Technicien en Infographie (6TQ) ou de Technicien en industrie graphique (6TQ) ; ou d'un diplôme de l'enseignement secondaire technique avec spécialisation de Technicien en images de synthèse (7 TQ) ou en Multimédia (7TQ) ou en Conception et Communication visuelles (7TQ) ; ou d'un diplôme d'enseignement de promotion Sociale de graduat en Infographie ; ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur technique de type court en Techniques graphiques ou en Ecriture multimédia ou WEBMASTER ou en Arts appliqués dans les options soit d'arts graphiques, soit infographie, soit sérigraphie - soit être porteur d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur et disposer d'attestations de formation dans le domaine des arts graphiques et réussir l'examen d'admission de l'IFAPME - soit démontrer une expérience confirmée dans le domaine de l'informatique multimédia soit graphique ou Web. Un dossier de motivation sera soumis à l'appréciation du Conseiller pédagogique. Après acceptation, le candidat devra réussir l'examen d'admission de l'IFAPME portant sur les compétences informatiques réseaux et répondra aux conditions générales d'entrée en formation CE		
Informations complémentaires		
Les formations organisées par l'IFAPME / SFPME mettent l'accent sur l'alternance avec une partie importante de la formation se déroulant en entreprise.		
www.europass.cedefop.europa.eu		